



➤ Et si vous
**amélioriez
votre
logement ?**



Une aide pour améliorer
votre logement

Votre logement a besoin d'être rénové ? Il présente des risques pour votre santé ou votre sécurité ?

➤ L'Anah vous aide à financer vos travaux de rénovation

Quels travaux peuvent être aidés ?

Pour vous sentir mieux chez vous...

Il s'agit de travaux permettant de mettre en sécurité votre logement.

Par exemple :

- La rénovation du réseau d'eau, d'électricité ou de gaz
- Le remplacement de la toiture ou le confortement de fondations
- Les conditions : si votre logement a fait l'objet d'un arrêté de salubrité ou de péril ou si un rapport d'évaluation réalisé par un professionnel qualifié certifie l'existence d'une situation d'insalubrité ou de dégradation importante...



Quel montant d'aide ?

Jusqu'à 50 %
du montant des travaux HT

L'aide est de :

→ **10 000 €** maximum
en fonction de vos ressources.

Vous pouvez également vous rapprocher de votre collectivité qui peut parfois abonder les aides (commune, EPCI, département, région...).



Un exemple : le projet responsable d'Isabelle et José

“ Lorsque nous avons emménagé il y a 3 ans, nous savions que le toit n'était pas étanche. Mais le temps et l'argent nous ont manqué pour entreprendre des travaux. L'été dernier, d'importantes fuites sont apparues à l'étage : stopper ces infiltrations devenait urgent ! Nous nous sommes donc décidés à refaire la toiture. Maintenant, plus d'inquiétude en cas de pluie: nous vivons dans un logement bien plus sûr. ”



Ces travaux de rénovation de la toiture ont coûté (intervention sur la charpente, pose, matériaux, zinguerie)

11570 €* dont

5785 €
d'aide de l'Anah

50 %**

du montant HT
des travaux couverts
par l'aide de l'Anah



* HT, fournitures et main-d'œuvre comprises

** selon les conditions de ressources



Une aide pour améliorer
votre logement

Vos travaux de rénovation vous permettent de réaliser un gain énergétique? Vous pouvez bénéficier de la prime Habiter Mieux

Renseignez-vous pour être bien conseillé:

sur le site:

anah.fr

ou par téléphone au:

0 806 703 803

Service gratuit
+ prix appel

Faites vos demandes d'aides sur:



monprojet.anah.gouv.fr

Une aide en ligne qui change tout !